

El plan de estudios que presentamos requiere además una prueba de suficiencia en comprensión lectora en una segunda lengua extranjera conforme a las pautas ya institucionalizadas en nuestra Universidad.

El **Gabinete de Traducción**, al finalizar los estudios, está concebido para que el futuro traductor realice prácticas fuera del ámbito áulico, en la biblioteca de la Escuela, en las Facultades de nuestra Universidad.

Al diseñar el plan se ha tenido en cuenta no sólo la articulación vertical, según surge de esta brevísima presentación, sino también la horizontal. Así por ejemplo **Lengua Castellana I** se aproxima a la lengua con un enfoque comunicativo, reforzando los conceptos desarrollados en **Introducción a la Traductología**. Como en este caso, en todos los niveles insistimos en la necesidad de armonizar enfoques.

De esta introducción surge entonces, que la formación del Traductor polifacético a la que aspira nuestro Plan debe ser entendida como formación de un traductor iniciado en los discursos propios de las áreas de conocimiento propuestas.

La carrera de grado tal como está diseñada no incluye práctica alguna de la interpretación. La decisión fue tomada tras arduos debates durante el período de elaboración del nuevo currículo. Predominó la opinión de quienes proponían el Interpretariado como una especialización de postgrado por entender;

- que la Interpretación supone habilidades para cuya práctica no se disponía de infraestructura adecuada;

- que un estudiante de Traductorado no necesariamente tiene inclinación por la Interpretación, por ello era necesario permitirle optar;

- que la opción de Interpretariado como carrera de grado significaba una inversión que la Escuela no podía afrontar.

También fue motivo de prolongadas deliberaciones el papel que le cabía a las Fonéticas y Fonologías en los Traductorados, ya que el traductor trabaja fundamentalmente con enunciados lingüísticos fijados en escritura. Dos fueron los argumentos que favorecieron la convergencia de opiniones en el sentido de conservar esas asignaturas; en primer lugar, el hecho de que en el ejercicio profesional, el traductor público puede eventualmente ser llamado a intervenir como intérprete. A nadie escapa en nuestro medio que, a falta de intérpretes, se acude a nuestros egresados traductores en ocasión de congresos, encuentros o de cualquier otro tipo de acontecimientos para los que llegan visitantes extranjeros. En segundo lugar, fue también factor decisivo el énfasis que tradicionalmente la Escuela Superior de Lenguas ha puesto en el nivel de manejo y conocimiento del idioma que habrá de alcanzarse al cabo de los estudios.

REFERENCIAS BIBLIOGRAFICAS

1. Delisle, Jean. L'analyse du discours comme méthode de traduction. Ottawa, ed. de l'Université. 1984 (pag. 16) La traducción es nuestra.

Problèmes de fiabilité dans l'information terminologique

Jean Michel Henning (Francia)

1. Exposé des problèmes

Pour beaucoup, "l'information terminologique" consiste simplement en une relation d'équivalence entre un terme et un autre. Il va de soi que l'information ou les informations terminologiques recouvrent en réalité beaucoup plus d'éléments d'information, mais on peut comprendre cette simplification dans la mesure ou une longue tradition de "terme à terme" a habitué les non-spécialistes à penser ainsi. On se souvient de traductions d'élèves, faites à coups de dictionnaires dans une confiance aveugle du terme pour le terme, "I call myself" pour "je m'appelle", ou mieux, "Animals whiskers" pour "Animaux favoris".

Il existe pourtant une relation unique entre deux termes de langues différentes dans ce sens qu'un traducteur littéraire doit trouver le mot just ou le plus approché, et qu'un traducteur scientifique ou d'une spécialité quelconque doit littéralement traduire un terme à l'aide d'un autre terme.

Dans ce processus de terme à terme, le traducteur scientifique possède ou ne possède pas la compétence qui peut lui permettre de faire à coup sûr cette substitution de termes. Il la possède s'il a une expérience dans une branche particulière. Il ne la possède pas s'il est débutant, si sa formation est trop générale, s'il n'a pas d'expérience préalable dans le domaine considéré. C'est alors qu'il a recours à "l'information terminologique" avec le désir de retirer de cette information, quelle qu'elle soit, un terme dont il n'a

pas encore la moindre idée et qui, s'il l'obtient, sera très souvent pour lui une découverte.

C'est-à-dire que le risque est énorme d'aboutir à un non sens et que toute la qualité de son travail repose, dans ce cas, sur la confiance qu'il peut accorder à ses sources d'information.

Mais qui accorderait sa confiance sans garanties?

Les banques de terminologie sont conçues pour offrir certaines garanties à leurs utilisateurs. C'est même un aspect important de leur supériorité sur les dictionnaires imprimés. Nous verrons d'abord que les garanties offertes par les banques de données terminologiques ne sont pas totales. Nous verrons ensuite que sous certaines conditions et grâce à certaines précautions, la fiabilité des données obtenues à l'issue d'une recherche peut devenir presque satisfaisante, et en tous cas mesurable.

2. Insuffisances des banques de terminologie

La plupart des systèmes de gestion de banque de terminologie prévoient un champ spécial permettant d'accorder une valeur globale à une fiche terminologique, parfois sous la forme d'une note (de zéro à 5 pour MC4), d'autres fois sous la forme d'un signe de validation d'ensemble (Terminium au Canada) ou d'autres formes encore.

Ces indications sont certainement très utiles. Mais en faisant cela on ne tient aucun compte de la part de chaque élément d'information dont la somme constitue la fiche.

Utilisé d'une certaine façon, ce codage peut simplement constituer une appréciation signifiant que, l'un dans l'autre, une chose compensant une autre, l'ensemble peut mériter, disons, la moyenne, ou une note satisfaisante, ou médiocre...

Ce type de renseignement peut peut-être satisfaire le gestionnaire de la banque. Pour le traducteur en quête d'information, il est nettement insuffisant.

Celui-ci se pose d'autres questions qui portent, non pas sur un ensemble, mais sur des éléments particuliers d'information, et c'est sur ceux-là qu'il aimerait obtenir des assurances.

Sur le classement par domaines tout d'abord. Tout simplement, qui a dit que le terme entré appartenait bien au domaine considéré? La plupart des dictionnaires scientifiques, quel que soit le domaine commencent avec "abaque", est-ce vraiment un terme du domaine? A quel domaine appartient-il? On aimerait quelquefois avoir là le nom d'un responsable.

Mais ce n'est qu'un détail par comparaison à un type d'information essentiel pour le traducteur à savoir l'équivalence des termes. Qui a dit que "acier A37" se disait "steel grade 40" en anglais? Eh bien, on ne le sait jamais.

Les synonymes maintenant. Qui a dit que "clignotant" est la même chose que "feu de changement de direction"?

Les définitions. Qui est l'auteur de la définition? A-t-elle été traduite? Cela, on ne le sait pas souvent.

Alors, erreurs de conception? Négligences? L'explication est plus probablement la suivante:

Ecartons tout de suite les difficultés qui pourraient provenir de l'informatique. Aujourd'hui, l'informatique permet de tout faire. Ce n'est certes pas elle qui pourrait empêcher de traiter les problèmes de validation qui viennent d'être évoqués.

Si les systèmes ne prévoient pas de moyens de validation à tous les niveaux dont il a été question, c'est plutôt parce qu'il existe, dans les systèmes de gestion de bases de données des impératifs d'ergonomie qui sont des limites, dans les sollicitations de l'utilisateur, qui ne doivent pas être dépassées. Autrement dit, une banque munie d'un trop grand nombre de sécurités deviendrait impossible à alimenter, à gérer, à consulter.

Imaginons le temps de saisie pour remplir chaque champ de validation, et la minutie du travail pour préparer chaque fiche à saisir. Imaginons la consultation et l'abondance d'informations pour chaque terme entré, du genre: "Le terme que vous avez entré appartient bien au domaine indiqué, parce que c'est Monsieur Untel qui l'a dit; au fait, vous ne savez pas qui est Monsieur Untel; il est ingénieur dans le domaine en question et il connaît très bien ce domaine. Et le terme équivalent en anglais, c'est Monsieur Jones qui l'a fourni et on peut le croire parce que Monsieur Jones est aussi ingénieur dans le domaine et il connaît très bien les deux langues. Et la définition, c'est, etc., etc..."

Inutile d'aller plus loin. On voit que, même après avoir fait la part de ce qu'il y a d'exagéré dans l'exemple, il est parfaitement impossible, dans la pratique, "d'assommer" l'utilisateur avec une abondance de champs à remplir et à consulter.

3. Propositions pour quelques solutions

Malgré tout, les banques de terminologie peuvent apporter des solutions non négligeables aux problèmes de validation des données tout en restant dans des limites d'ergonomie tout à fait raisonnables. Il s'agit d'un ensemble de sécurités dont la somme des éléments peut constituer tout de même une garantie acceptable.

Voici quelques exemples:

Tout d'abord, la fiche d'une banque terminologique peut, et doit même, comporter les noms, ou les sigles, des responsables administratifs et scientifiques des données. Si ceux-ci se sont engagés à ne sélectionner, pour la banque, que des données validées par des experts du domaine, il est possible de leur faire confiance. Cette confiance peut être d'autant plus grande qu'il s'agit de personnes connues de l'utilisateur, que l'on peut rencontrer, questionner, etc., à la différence des auteurs de dictionnaires imprimés (par exemple) qui restent la plupart du temps dans l'anonymat le plus complet.

La source d'un terme, ou d'une équivalence peut être indiquée en note.

La source d'une définition peut être indiquée dans le même champ que la définition elle-même. Le code de fiabilité portant sur une fiche, dont nous avons tout à l'heure signalé les dangers et les insuffisances, peut être utilisé autrement que comme un procédé d'appréciation globale. Certains organismes ont eu l'idée de l'utiliser astucieusement et de façon très utile pour leurs propres besoins. En voici des exemples:

- Constituer une banque tampon. Dans un codage de 0 à 5, on convient que le code zéro correspond à des fiches provisoires, incomplètes ou non validées. Elles sont en attente et constituent une banque à part. Elles sont susceptibles d'être extraites de la banque. Chaque fiche peut être complétée, chaque élément d'information peut être vérifié par les personnes compétentes, avec l'aide de spécialistes par exemple. La validité de la fiche qui n'est plus une appréciation globale mais la somme des validations particulières est attestée sous la forme d'un code unique. La fiche est réintroduite dans la banque avec le code maximum 5. Les utilisateurs, qui sont au courant de cette façon de faire, utilisent les fiches notées 5 en toute confiance.

- Une autre façon de faire est d'utiliser le codage de zéro à cinq en affectant une signification convenue à chacun des chiffres: zéro signifie que rien n'a été validé, un, que seule l'équivalence avec l'anglais a été validée, deux, avec l'allemand, etc... Chacun, avec cette façon de faire, peut convenir d'un système de codage particulier.

On voit, en conclusion, qu'un système de validation très simple peut suffire à donner au traducteur la confiance dont il a besoin pour "croire" en l'information qu'il reçoit. Le gestionnaire et le constructeur d'une banque de terminologie doivent être bien conscients que dans les domaines spécialisés qu'il aborde sans connaissances préalables, le traducteur est aveugle. C'est à eux, au gestionnaire surtout, de le guider. Plus que sur la quantité des données, c'est à la qualité de l'information que se mesure la valeur d'une banque de données terminologiques.